## COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 22 avril 2010

## L'ensemble des résolutions ont été adoptées par les actionnaires de Danone lors de l'Assemblée Générale 2010

Les actionnaires de Danone ont approuvé l'ensemble des résolutions lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue ce jour.

56,58% du capital social de Danone était présent ou représenté à l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2009 et a décidé de distribuer un dividende en numéraire de 1,20 euro par action. La date de détachement du dividende de l'action ainsi que la date de négociation ex-dividende sont fixées au mardi 4 mai 2010. Le dividende sera payable à partir du vendredi 7 mai 2010.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement de l'ensemble des mandats des administrateurs arrivant à échéance.

Les présentations, les résultats des votes des résolutions et une retransmission intégrale de l'Assemblée Générale seront disponibles dès le vendredi 23 avril 2010 sur le site internet de Danone (www.finance.danone.com).

## A propos de Danone

Danone est l'une des entreprises les plus dynamiques du secteur alimentaire. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. Les produits de Danone sont présents sur les 5 continents dans plus de 120 pays. En 2009, Danone qui compte 160 sites de production et environ 80 000 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros. Danone bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les produits laitiers frais (n°1 mondial) et les eaux (n°2 sur le marché de l'eau conditionnée), l'alimentation infantile (n°2 mondial) et la nutrition médicale. Coté sur Euronext Paris, Danone est également classé dans les principaux indices de responsabilité sociale : Dow Jones Sustainability Index Stoxx et World, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index.